

## L'ENA n'est pas supprimée, l'oligarchie non plus

PAR LAURENT MAUDUIT  
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 12 FÉVRIER 2021



L'ENA, à Strasbourg. © Abdesslam Mirdass / Hans Lucas via AFP

Emmanuel Macron renonce à supprimer l'École nationale d'administration et l'Inspection des finances. C'était prévisible depuis le début, car ce n'est évidemment pas lui, le porte-drapeau de l'oligarchie, qui allait remettre en cause son principal centre de formation et son quartier général.

Quand, le 25 avril 2019, pris dans les turbulences du mouvement des « gilets jaunes », et voulant faire croire qu'il avait entendu la colère venue de tous les ronds-points de France, Emmanuel Macron a annoncé qu'il entendait supprimer l'École nationale d'administration (ENA) ainsi que les grands corps de l'État, dont l'Inspection générale des finances et le Conseil d'État, il n'était guère besoin d'avoir beaucoup de flair pour renifler l'embrouille. Et se faisant l'écho de ces annonces, **Mediapart ne s'était pas privé** le jour même de mettre en doute la sincérité du propos présidentiel.

Voici un président de la République, écrivions-nous, qui est devenu, par un concours de circonstances politiques exceptionnel, le porte-drapeau de la nouvelle oligarchie française, dont l'ENA est le principal centre de formation, dont l'Inspection des finances est la colonne vertébrale, et qui voudrait nous faire croire qu'il est le mieux à même, par cette mesure symbolique, d'endiguer ces dérives oligarchiques qui anémient notre démocratie.

Face à un semblable enfumage, nul n'est dans l'obligation d'être dupe. Voici un chef de l'État qui est la quintessence même de ce que l'ENA peut produire

de nos jours, lui-même passé par cette école avant d'intégrer l'Inspection des finances, puis – comme tant d'autres – d'abandonner le service de l'intérêt général pour rallier la finance, en l'occurrence la banque Rothschild, et qui voudrait maintenant nous faire croire qu'en supprimant cette école, il va mettre un terme aux dérives dont elle est le symbole.

Enfumage, embrouille, tour de bonneteau : on a le choix des formules pour qualifier l'entourloupe présidentielle, mais le fait est qu'il a conduit une opération de communication médiocre pendant presque deux ans, à laquelle on n'était pas obligés de croire, et il a dû finalement lui-même en convenir.

Lors d'un déplacement à l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes, jeudi 11 février, **le chef de l'État a en effet annoncé** une modification du processus d'accès à l'ENA : à partir de 2021, des places seront « réservées » aux candidats issus de milieux modestes.

*Exit* donc la suppression de l'ENA ! *Exit* aussi la suppression de l'Inspection générale des finances et du Conseil d'État ! Le chef de l'État s'est borné à annoncer qu'il voulait juste favoriser l'expansion des classes préparatoires « *égalité des chances* » de l'ENA, et de cinq autres écoles de la fonction publique, créées sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy en faveur des étudiants des milieux modestes et des boursiers.

Ces filières devraient offrir 1 700 places, contre 700 actuellement, aux étudiants qui souhaitent devenir commissaire de police, directeur d'hôpital ou d'administration pénitentiaire. Elles seront rebaptisées « *classes prépas talents* ». Ces élèves devraient par ailleurs bénéficier d'un financement de 4 000 euros, contre 2 000 actuellement.

Et en bout de course, l'ENA elle-même devrait du même coup ouvrir plus largement ses portes à ces étudiants d'origine modeste. Des places supplémentaires – de l'ordre de 15 % – devraient être réservées à ces étudiants issus de la diversité, soit cinq à six places par an. C'est-à-dire... presque rien.

« *L'idée*, a dit Emmanuel Macron, *c'est de dire qu'en faisant réussir certaines et certains, on montre à d'autres, qui sont dans leur famille, qui viennent de*

*leur quartier, qu'ils peuvent se projeter parce qu'ils peuvent suivre le même pas. L'immense travail qui est le nôtre collectivement, c'est de réussir à redonner ce que certains appellent "l'égalité des chances", mais qui, au fond, est celle de la promesse républicaine. Qu'aucun jeune ne puisse être condamné à se dire : "Ceci n'est pas pour moi." »*

Avec un certain culot, Emmanuel Macron a achevé la présentation de ces mesures en disant qu'elles correspondaient « *aux engagements [qu'il] avait pris* ».

Annonçant une réforme dérisoire, le chef de l'État n'a par ailleurs rien dit sur la réforme des grands corps de l'État, même si, pour la forme, son entourage assure que ce volet n'est pas enterré mais seulement différé.

À Nantes, le président a cherché à masquer son reniement mais n'y est guère parvenu. Car, à examiner les minuscules mesurette qu'il a présentées, on en vient à penser que ce n'est pas cette démocratisation au rabais de l'ENA qui changera quoi que ce soit et qu'on est en droit de les tourner en dérision, comme l'avaient fait à leur époque Jean-Pierre Chevènement et deux de ses proches, Dominique Motchane et Alain Gomez, dans un essai célèbre, *L'Énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise*, publié en 1967 et signé sous le pseudonyme de Jacques Mandrin.

*« Malgré leur devise, les républiques bourgeoises ne peuvent pas grand-chose pour l'égalité. Du moins s'attachent-elles à trier parmi les pauvres ceux dont l'œil brille un peu trop, à écrémer les classes dangereuses des éléments les plus dangereux. On ne les envoie pas au bagne. Bien pis, on en fait des bourgeois [...]. Une foule de moyens et petits bourgeois ainsi qu'une poignée de fils du peuple sont invités à s'engager, encore imberbes, dans une gigantesque course à handicap. Les vainqueurs seront "promus", c'est-à-dire qu'ils auront le droit de revêtir la livrée de l'oligarchie. »*

Il faut toutefois admettre que d'innombrables indices ont suggéré que cette histoire de la suppression de l'ENA et des grands corps de l'État n'était guère crédible, venant d'Emmanuel Macron. Le premier de

ces indices a d'abord été **le choix de Frédéric Thiriez**, en mai 2019, pour conduire une mission chargée de préparer cette réforme.

Personnage connu du capitalisme de connivence à la française, longtemps président de la Ligue professionnelle de football puis candidat aujourd'hui à la présidence de la Fédération française de football, et **figure emblématique** du foot-business, Frédéric Thiriez est aussi un très proche de Bernard Tapie, dont il a défendu les intérêts devant la Cour de cassation.

Ce qui ne faisait pas forcément de lui la personne qui inspirait le plus confiance pour conduire une mission désintéressée sur l'avenir de la haute fonction publique française. Disons même les choses plus nettement : ce choix était de très mauvais augure.

Dans les mois qui ont suivi, des proches d'Emmanuel Macron ont clairement fait comprendre, volontairement ou non, que l'affaire relevait de l'imposture. En mai 2019, il y a eu ainsi l'embarquée de Nathalie Loiseau, candidate LREM aux élections européennes. Peu après qu'Emmanuel Macron avait annoncé son intention de supprimer l'ENA, elle s'était dite « *soulagée qu'on donne un coup de pied dans la fourmilière* ».

Mais à l'époque, **Mediapart avait retrouvé un document** dans lequel, en 2017, elle disait exactement le contraire : « *Supprimer l'ENA devient l'argument des hommes politiques sans idées ou des journalistes sans culture.* » On avait donc bien compris qu'elle résumait, par sa maladresse, l'hypocrisie présidentielle.

Et puis la ministre de la fonction publique, Amélie de Montchalin, a multiplié les déclarations ces derniers mois, faisant clairement comprendre que l'ENA ne serait pas supprimée. Et **comme l'a rapporté Acteurs publics**, elle a même fait des déclarations, pas plus

tard qu'en décembre dernier, poussant au maintien du classement de sortie de l'ENA, pourtant lui aussi très critiqué.



L'ENA, à Strasbourg. © Abdesslam Mirdass / Hans Lucas via AFP

La duperie a donc pris fin. Et cette longue comédie apparaît doublement regrettable. D'abord parce qu'Emmanuel Macron a abusé l'opinion. Ensuite parce qu'il a abîmé un débat qui aurait pourtant mérité d'être conduit sérieusement, sans arrière-pensée politicienne.

Car derrière le problème de l'ENA, une question majeure est en jeu, celle de l'égalité d'accès aux carrières publiques. Il s'agit par conséquent d'un débat important qui, selon les choix retenus, consolide la démocratie ou l'affaiblit en favorisant le système oligarchique.

Dans **mon essai** *La Caste* (Éditions Pocket), je m'étais attardé sur l'histoire longue de l'ENA et ce que j'avais exhumé atteste que le débat porte sur des enjeux qui sont effectivement au cœur du fonctionnement de notre démocratie. Dans ce livre, je rappelais que l'égalité d'accès aux carrières publiques avait en effet été le combat de très nombreux grands républicains.

Ce fut l'ambition d'Hippolyte Carnot (1801-1888), quand il créa, en 1848, en sa qualité de ministre de l'instruction, la première ENA en France, laquelle ENA fut supprimée un an plus tard par le très réactionnaire Alfred de Falloux (1811-1886), sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873) : il s'agissait, dans l'esprit de Carnot, de briser les réseaux oligarchiques et aristocratiques, de doter la jeune République d'une haute fonction publique répondant à ses valeurs et ouverte au peuple tout entier.

Et quand, le 1<sup>er</sup> août 1936, le ministre radical de l'éducation Jean Zay (1904-1944) dépose sur le bureau du Parlement, au nom du président du Conseil Léon Blum (1872-1950), un projet de loi « *autorisant la création d'une École nationale de l'administration relevant directement du ministère de l'Éducation nationale* », c'est le vieux projet démocratique d'Hippolyte Carnot qu'il veut relancer – projet qui, à cause de la guerre, n'aboutira pas.

Une plongée rapide dans l'histoire peut donc faire penser que l'ENA, qui voit le jour en 1945, à l'initiative de Michel Debré, n'est que la reprise des projets démocratiques antérieurs, ceux d'Hippolyte Carnot et de Jean Zay.

Le raccourci est pourtant un peu rapide. Car c'est faire l'impasse sur deux faits majeurs, qui changent la donne du débat. D'abord, d'emblée, l'ENA, telle qu'elle est créée, s'écarte de l'ambition démocratique qui était supposée l'animer, car elle est conçue par Michel Debré comme l'école de formation de la haute fonction publique dont pourrait avoir besoin un État autoritaire.

C'est l'aveu que fait le général de Gaulle, le 17 novembre 1959, lors d'un discours devant les élèves de l'ENA : « *Rien n'est possible si les pouvoirs n'ont pas à leur disposition une administration qui soit adéquate à ces pouvoirs mêmes ; et c'est là que s'est posée, dès 1945 et en prévision de ce qu'un jour nécessairement les pouvoirs devraient être, la question de l'École nationale d'administration.* »

En somme, l'ENA a été conçue d'emblée en 1945 comme l'école de la haute fonction publique dont pourraient avoir besoin les institutions de 1958, celles du « *coup d'État permanent* ».

Mais surtout, au fil des décennies, l'ENA s'écarte de plus en plus de l'ambition démocratique qui avait présidé à sa naissance, pour se muer progressivement en son exact contraire : au lieu d'être le centre de formation d'une haute fonction républicaine, accueillant toute la diversité sociale du pays, elle prend très vite les traits de plus en plus accentués de cette

« noblesse d'État » que stigmatise Pierre Bourdieu (1930-2002) dans son célèbre essai homonyme, en 1989.

Quand, avec le recul, on y réfléchit, on se rend compte que les choses se sont encore aggravées tout au long des années 1990 puis 2000. Car la « noblesse d'État » dont parlait Bourdieu a disparu pour laisser la place à une « noblesse privatisée » : en clair à une haute fonction publique qui a pactisé avec les cercles dominants de la finance et dont les agents se comportent fréquemment comme des mercenaires, s'attachant à promouvoir les appétits privés au détriment de l'intérêt général.

Et cette évolution, l'ENA l'a accompagnée jusqu'à la caricature, contribuant à former des cohortes de hauts fonctionnaires adeptes de la « pensée unique » – néolibérale, il va sans dire. Au lieu d'être le centre de formation de la haute fonction publique républicaine, elle est ainsi devenue le centre d'endoctrinement de l'oligarchie.

Cette évolution a été tellement caricaturale qu'on en vient à se rappeler que c'est Marc Bloch (1886-1944) qui, en d'autres temps, avait vu juste. Reprochant dans *L'Étrange Défaite* au Front populaire d'avoir songé à créer l'ENA, il avait fait valoir qu'un tel centre unique de formation était dangereux et qu'il fallait laisser à l'université, dans le pluralisme de ses approches, le soin de former les élites publiques.

Il justifiait sa position par ces mots remarquables, qui n'ont rien perdu de leur actualité : « *Quelle que soit la nature du gouvernement, le pays souffre si les instruments du pouvoir sont hostiles à l'esprit même des institutions publiques. À une monarchie, il faut un personnel monarchiste. Une démocratie tombe en faiblesse, pour le plus grand mal des intérêts communs, si ses hauts fonctionnaires, formés à la mépriser et, par nécessité de fortune, issus des classes mêmes dont elle a prétendu abolir l'empire, ne la servent qu'à contrecœur.* »

C'est cette mise en garde qui m'a, personnellement, convaincu et amené à penser que la suppression de l'ENA était sans doute une évolution inévitable, tant les phénomènes oligarchiques en France étaient

accentués. Le mal est si grave qu'il faut sûrement un électrochoc. Pour autant, sans doute ne faut-il pas avoir autour de l'ENA un débat théologique. Car d'autres voix, qui ne manquent pas de pertinence, préconisent d'autres solutions, comme celles d'une réforme radicale de l'école.

On lira par exemple avec intérêt **sur ce billet de blog** les vifs commentaires de Pierre-Yves Collombat, sénateur du Var et rapporteur de la commission d'enquête sur les mutations de la haute fonction publique (*par laquelle j'ai été entendu*) ; et les remarques ou suggestions d'Olivier Saby, auteur en 2012 de *Promotion Ubu roi*, où il apportait son témoignage sur l'enseignement, vu de l'intérieur, à l'ENA.

Pas de débat théologique donc : la suppression de l'ENA me semble la meilleure des voies, mais d'autres citoyens, dans le même souci de refondation démocratique, privilégient d'autres pistes. On peut aussi consulter **ici** la proposition de loi déposée le 21 février dernier par le même sénateur Pierre-Yves Collombat, qui fourmille d'idées intéressantes.

L'urgence de cette réforme, qu'il s'agisse d'une suppression ou d'une refondation radicale, fait d'autant moins de doute que l'ENA a cette caractéristique de former des hauts fonctionnaires qui pensent tous pareillement. C'est le creuset du diktat « Tina » (« *There is no alternative* » ou, si l'on préfère, « *il n'y a qu'une seule politique possible* »).

Tournant le dos à un enseignement ouvert sur le monde et sa complexité, refusant d'admettre que l'économie politique, c'est l'art des possibles, qui sont toujours multiples, cette école forme depuis de longues années des comptables arrogants et méprisants, qui ne sont en rien représentatifs de la diversité et de la pluralité du pays. Et le pire, c'est qu'elle en convient elle-même. Chaque année, le rapport du jury au concours d'entrée à l'ENA pointe ainsi du doigt, inlassablement, les ravages du conformisme.

## Combattre l'oligarchie pour refonder la démocratie

Le rapport de 2017 en est une illustration. Concernant l'épreuve de droit, le jury soulignait ainsi «*une certaine unicité de vues entre les candidats* » et même une «*frilosité* » qui empêcherait les aspirants énarques de «*proposer une réflexion, une vision personnelle du sujet* ».

Les correcteurs relevaient l'uniformité des candidats, qui préparent quasiment tous les concours dans les mêmes établissements, utilisent les mêmes références... et régurgitent donc les mêmes connaissances lors des épreuves. En clair : des clones annonçant une pensée unique.

«*D'une manière générale et très regrettable, les candidats ont fortement tendance à construire leur devoir à partir de fiches toutes préparées par thèmes* », **regrettait le jury**, qui se désespérait de «*traquer l'originalité comme une denrée rare* ». Et ce qui est vrai à l'entrée de l'ENA l'est plus encore à la sortie.

C'est l'une des raisons de la constitution progressive d'une pensée «*bercyenne* », si l'on peut dire, qui fait des ravages depuis tant d'années, avec une ribambelle de rapports publics, du rapport Olivettes du début des années 1990 jusqu'au rapport Attali-Macron de 2007-2008, en passant par les rapports Pébereau, Camdessus, Cette, et tant d'autres..., qui disent tous la même chose : il y a trop d'impôt, trop de déficit ; il faut supprimer le Smic ; la France vit au-dessus de ses moyens, il faut réduire la dépense publique ; il faut privatiser à marche forcée. Voici ce qu'est devenue l'ENA : un centre d'endoctrinement qui forme des perroquets répétant en boucle depuis des lustres les mêmes obsessions néolibérales.

Alors, si pour les jeunes qui rêvent de se dévouer à la chose publique, on pouvait imaginer un enseignement plus riche et plus ouvert ; un enseignement soulignant que l'économie n'est pas une science exacte mais une branche des sciences sociales dont la richesse est fonction de la diversité des approches ; un enseignement où la question sociale ne se réduit pas aux comptes de la Sécurité sociale..., on aurait sûrement fait un grand pas.

Dans tous les cas de figure, pour quiconque veut combattre l'oligarchie pour refonder la démocratie, il y a une certitude : c'est que la suppression de l'ENA au profit d'un mode de formation plus ouvert des élites publiques, ou sa réforme radicale, devrait se combiner avec d'autres mesures énergiques. En particulier, une suppression de l'ENA n'aurait strictement aucun sens si elle ne se prolongeait pas par celle de l'Inspection des finances.

Car ce corps, présumé prestigieux, du ministère des finances, n'a strictement aucune utilité, sinon qu'il sert d'association d'entraide pour oligarques. C'est le quartier général de la finance au cœur de l'État, qui défend constamment les intérêts des lobbys privés et notamment du monde bancaire au sein de la citadelle de Bercy et dans les sommets de l'État.

Que l'on veuille bien observer, par exemple, qui sont les patrons des banques françaises : de BNP Paribas jusqu'à la Société générale, en passant par BPCE, et bien d'autres encore, ce sont tous des inspecteurs des finances qui ont déserté le service de l'intérêt général (les premiers d'entre eux, en profitant des privatisations qu'ils ont organisées à leur propre profit), pour aller y faire fortune et défendre les intérêts de la finance. Que l'on veuille bien examiner qui sont les PDG de la grande distribution : de Carrefour à Casino, ce sont encore des inspecteurs des finances, qui ont été formés pour servir l'État et qui, finalement, ont rallié, eux aussi, le monde des affaires.

Et c'est à cela que sert l'Inspection des finances, uniquement à cela : c'est un club très fermé où ceux qui sont déjà passés dans le privé peuvent aller recruter ceux qui ne s'y sont pas encore résolus. C'est en quelque sorte un accélérateur de carrière, qui fonctionne au détriment des intérêts de l'État, et pour le plus grand profit des milieux d'affaires.

Mais c'est encore plus grave que cela, puisque depuis quelques années, après les pantouflages, nous avons découvert un phénomène nouveau et massif, celui des rétro-pantouflages. Comme Mediapart **l'a souvent chroniqué**, nous avons en effet assisté à une véritable privatisation des postes clés de la République : partis faire fortune dans le privé, des inspecteurs des finances

sont revenus vers le public, sentant que l'accession au pouvoir de l'un des leurs, Emmanuel Macron, leur offrait de nouvelles et formidables opportunités.

Pour ainsi dire, nous avons été les spectateurs d'une sorte d'opération de prédation : des mercenaires de la finance sont revenus vers la sphère publique et l'ont colonisée au profit de la finance.

Cette fois encore, c'est l'Inspection des finances, et beaucoup de ses membres, qui a été aux avant-postes de ce combat. C'est elle qui a coorganisé cette consanguinité malsaine public/privé. Posons-nous par exemple une question : y a-t-il la moindre différence entre l'Inspection des finances, qui œuvre au cœur de l'État, et l'Association française des banques, qui œuvre au profit du plus puissant lobby français, celui des banques ?

Pour ceux qui connaissent ces deux microcosmes, la réponse est simple : de différence, il n'y en a aucune. Ces deux microcosmes sont les mêmes ; ils sont poreux ; leurs membres sont interchangeable ; ils pensent tous pareillement et défendent les mêmes causes, le plus souvent contre le monde du travail.

Cet infuente lobby que constitue l'Inspection des finances, il faudrait donc le supprimer. Dans sa symbolique, cette mesure serait assurément aussi forte que la suppression de l'ENA mais elle aurait sans doute des implications beaucoup plus lourdes.

À la Libération, déjà, de nombreux résistants avaient demandé sa suppression, dont des figures connues avaient les années précédentes rallié le régime de Vichy. Et une disposition législative avait été élaborée en ce sens. Mais finalement, le ministre de la fonction publique de l'époque, un certain Maurice Thorez (1900-1964), y avait mis son veto.

Cette réforme, il serait donc judicieux de la reprendre aujourd'hui. Non pas que l'Inspection des finances soit le seul grand corps de l'État qui ait un rôle pernicieux – on pourrait tout autant accabler le corps des Mines, qui a eu un rôle détestable ces dernières décennies, notamment en accaparant les grands choix nucléaires français et en interdisant *de facto* au pays de s'en saisir.

Il reste qu'elle est le cheval de Troie de la finance au sein de l'État et qu'il y a une particulière urgence à y mettre le holà.

L'Inspection des finances a une responsabilité très particulière dans le discrédit qui pèse sur tous les grands corps de l'État. Car ceux qui y entrent n'ont maintenant plus qu'une hâte, celle d'en sortir le plus vite possible – ce qui est moins vrai pour le Conseil d'État ou pour la Cour des comptes, qui pourtant sont, dans l'opinion, souvent englobés dans le dévoiement de ce système et souffrent du même discrédit.

Ce qui compte à l'Inspection des finances, c'est qu'elle offre la première ligne d'un curriculum vitae pour de jeunes Rastignac qui rêvent d'aller faire fortune le plus vite possible. Où sont aujourd'hui les hauts fonctionnaires qui rêvent de faire une grande carrière au service de l'intérêt général, à la manière d'un François Bloch-Lainé (1912-2002) ? Il n'y en a plus, et c'est elle qui a grandement perverti le système.

Tant et si bien que le rêve des plus jeunes inspecteurs des finances, maintenant, c'est de marcher sur les brisées d'un Jean-Marie Messier ou, plus récemment, d'un Matthieu Pigasse (administrateur civil du Trésor) ou d'un Emmanuel Macron. C'est en cela que la suppression de l'Inspection des finances serait une œuvre de salubrité publique.

Par sa volte-face, Emmanuel Macron confirme ainsi ce que l'on savait depuis longtemps : c'est qu'il veut accélérer la porosité entre la sphère publique et la sphère privée ; c'est qu'il ne veut pas interrompre ce mouvement d'essuie-glace perpétuel qui voit de plus en plus de hauts fonctionnaires travailler un jour dans le public, le lendemain dans le privé, le surlendemain dans le public. C'est lui qui en a donné l'exemple, et il veut le perpétuer...

Or, tout est là. Si la suppression de l'ENA peut avoir un sens, c'est afin – pardon pour ce néologisme – de « re-républicaniser » le métier de haut fonctionnaire ; c'est pour reconstruire une éthique publique ; c'est pour redonner sa noblesse au service de l'intérêt général. Et, du même coup, une suppression de l'ENA, ou sa totale refondation, devrait aller de pair avec la reconstruction

de l'ancienne muraille de Chine qui séparait le public du privé, pour mettre fin à cette porosité généralisée qui a fait de si graves dégâts ces dernières années.

Au fil de ces derniers mois, Mediapart, sous la plume de ma consœur Martine Orange ou sous la mienne, n'a cessé de tenir la chronique des dérives graves auxquelles conduit cette porosité généralisée. À preuve, le cas du secrétaire général de l'Élysée, **Alexis Kohler**, qui a longtemps caché ses liens familiaux avec le groupe de transport maritime MSC, tout en défendant ses intérêts dans les fonctions publiques qu'il a occupées.

À preuve encore, le cas d'Emmanuel Moulin, administrateur civil du Trésor, qui quitte Bercy pour devenir secrétaire général de Mediobanca, établissement qui peu après devient la banque conseil de l'État français pour **la privatisation de l'aéroport de Nice**, alors que cette même banque Mediobanca est par ailleurs actionnaire minoritaire du consortium qui va... remporter la privatisation ; ce qui n'empêche pas, par la suite, le même Emmanuel Moulin de revenir à Bercy pour devenir le directeur de cabinet de l'actuel ministre des finances, Bruno Le Maire.

À preuve encore, le cas de David Azéma, ancien commissaire aux participations qui aurait caché en 2014 à la Commission de déontologie des faits importants sur son pantouflage vers Bank of America et qui **est visé** par une enquête préliminaire du Parquet national financier.

Plus encore que les dérives de l'ENA, c'est assurément cette porosité généralisée qui abîme le service public, qui dissout le sens de l'intérêt général. Dans la foulée d'une suppression ou refondation de l'école, il serait donc impérieux de reconstruire cette muraille de Chine : en revoyant et en durcissant les dispositions du code pénal qui encadrent le pantouflage ; en donnant à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (qui a repris les anciennes

missions de la Commission de déontologie de la fonction publique) des moyens d'investigation et de contrôle plus importants ; pourquoi pas aussi en autorisant des départs de la fonction publique, mais à la condition d'en démissionner, sans possibilité de retour.

On sait bien que pour les hauts fonctionnaires, il existe mille manières – qui représentent autant de statuts – de prendre ses distances avec la fonction publique sans en démissionner. Dans le cas de l'Inspection des finances, c'est même encore plus scandaleux que cela : à 45 ans, on peut statutairement devenir inspecteur général et on dispose alors d'un emploi à vie. On peut rallier le privé, avec l'assurance de pouvoir revenir à tout moment au bercail : à l'Inspection des finances.

Quiconque veut connaître les passe-droits des oligarques de Bercy peut, par exemple, s'intéresser à **la carrière** très emblématique de Marie-Anne Barbat-Layani qui, après avoir commencé sa carrière dans le cabinet d'un ministre socialiste, a ensuite disposé d'un tel emploi à vie, tout en occupant les fonctions de directrice générale de la... Fédération bancaire française. Avant **de revenir**, pour finir, à Bercy comme secrétaire générale des ministères économiques.

Malgré l'entourloupe d'Emmanuel Macron, le combat pour l'égalité d'accès aux carrières publiques reste donc entier. Et celui contre la porosité entre la vie publique et la vie des affaires tout autant. Mais ce n'est pas le chef de l'État qui le conduira. Ceux qui pouvaient en douter sont maintenant fixés : pour l'heure, l'ENA n'est pas supprimée. L'oligarchie non plus...

### Boite noire

Pour ce parti pris, j'ai fait plusieurs emprunts à mon essai *La Caste*, publié initialement à La Découverte, puis repris en format poche par les Éditions Pocket.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.